

# LA REVUE DE L'ECRAN

ORGANE D'INFORMATION ET D'OPINION CORPORATIVES

Paraissant tous les Samedis

Prix : 2 fr. 50

N° 673 A

25 Mars 1944

*Il y avait longtemps  
que Marseille attendait*

NOËL



NOËL

MARSEILLE

**MIDI**  
Cinéma  
location

TOULOUSE



## ADEMAÏ BANDIT D'HONNEUR

Réalisation de **GILLES GRANGIER**

avec

**GABY ANDRIEU**

MARSEILLE

**MIDI**  
Cinéma  
location

TOULOUSE

*Il y avait longtemps  
que l'on n'avait pu  
rire aussi franchement*



53, rue Consolat  
Tél. : N. 27.00

A partir du 28 MARS

au tandem *Majestic-Studio*

KATE DE NAGY  
JEAN SERVAIS  
ROGER KARL  
JACQUES BAUMER

dans

**M A H L I A**  
**LA MÉTISSE**

Production COMAHL

RÉALISATION DE **WALTER KAPPS**

d'après le roman de JEAN FRANCOUX

Adaptation de LEO MORA.

Dialogues de Paul NIVOIX.

Musique de F.-M. JEANJEAN et RINALDO RINALDI

IMAGES de **CHRISTIAN MATRAS**

avec

**GEORGES PECKET - CATHERINE FONTENEY**

de la Comédie Française

**KY-DUYEN — GEORGES PAULAIS**

**PIERRE LABRY — FRANCE MOOREA**

avec

**BRIGITTE BARGES PIERRE MAGNIER SHIAO YEN CHOW**

et

**PHILINA LOQUEZ**

(Edition C. F. D. F.)

# LA REVUE DE L'ÉCRAN

ORGANE D'INFORMATION ET D'OPINION CORPORATIVES

17<sup>me</sup> ANNÉE - N° 673 A

TOUS LES SAMEDIS

25 Mars 1944

## COURRIER

### NOUVEAU RÉGIME DE L'EXPLOITATION. ENCORE UN PROJET D'AMÉNAGEMENT DES TAXES

En dernière et officieuse minute, nous disions la semaine dernière comment l'on pouvait prévoir que « s'arrangerait » la menace de fermeture des salles quatre jours par semaine. Depuis, la solution a été prise, annoncée, publiée, pratiquée. Cette solution est plus avantageuse encore que ce que nous laissions prévoir puisque les salles d'exclusivité évitent même les deux jours de fermeture. Il faut bien franchement rendre hommage aux techniciens qui ont étudié la question sur le plan professionnel et régional, parvenant à mettre d'accord les intérêts aussi opposés que ceux des intérêts cinématographiques et des nécessités de réduction d'électricité. La grande alerte se résume en somme en un petit dommage, nous voici en ce qui concerne Marseille et la région revenus sensiblement au régime de l'été dernier. Ce n'est pas pour le mieux dans le meilleur des mondes mais c'est une formule vivable dans le monde où nous vivons.

Par contre, j'ai eu une parole malheureuse parait-il (ce n'est pas moi qui le dis) c'est lorsque j'ai susurré qu'il serait question de « suspendre » le minimum. Comme il fut également question de « suspendre le pourcentage » bien des exploitants se sont en toute candeur imaginés que dorénavant les films leur seraient fournis gratuitement ou au pire contre les frais de transport... Tel n'est pas le cas, tant pis, il faut se faire une raison. En réalité tout ceci n'est pas mis hors de cause. Il va falloir constater maintenant, selon les régions et les catégories quels sont les préjudices causés par le nouveau régime. Il y aura des cas où aucun préjudice ne sera causé, il n'y aura donc lieu à aucune réparation. Dans d'autres cas, si le distributeur est vraiment lésé, il envisagera à l'amiable une suspension du minimum et peut être du pourcentage, suspension pour revision. En échange l'exploitant, lui, accordera une seconde semaine de passage, soit à la suite soit à une autre date de même valeur si possible. Dans l'éventualité où les exploitants et distributeurs resteraient sur une aimable position de chien méchant à chat hargneux, eh bien les contrats restent les contrats.

Nous allons maintenant voir les exploitants à l'ouvrage, on leur a évité une catastrophe, comment vont-ils aménager leurs séances ? La plupart, à n'en pas douter vont faire tout simplement une matinée, une soirée et si cela ne marche pas crient qu'on les écorche. Or des expériences récentes ont prouvé pour les uns que les matinées étaient désastreuses, pour d'autres que les soirées étaient catastrophiques... Pourquoi ne pas cesser ces deux séances quotidiennes au moment le plus favorable ? On imagine très bien que telle salle commence ses projections en fin de journée afin de profiter de cette « séance intermédiaire » de six à huit qui après un démarrage laborieux a rallié bien des suffrages. On pourrait faire ainsi du « permanent » en soirée.

Telle autre salle au contraire supprime sa soirée et ferait du permanent en matinée. Quoiqu'il en soit, il semble que tout le monde trouverait son compte à commencer tard dans l'après-midi afin de profiter de ce six à huit. Les dégâts pourraient alors être tellement limités que pour les salles à grande contenance ils deviendraient imperceptibles. Les permanents typiques par contre, à faible contenance recommencent à être lésés. Mais voici une autre histoire, rien ne dit que des aménagements futurs ne tiennent compte de leur situation. En tous cas nous en reparlerons, car il serait fâcheux qu'une mesure d'intérêt général redonne de la valeur aux tendances que certains auraient à faire une pres-

sion... fâcheuse basée sur le nombre de leurs fauteuils.

Pour en revenir à la suggestion des séances décalées pour prendre la « fleur du potentiel public » je précise tout de suite que le projet est déjà appliqué pour les matinées dans quelques salles du centre. Comme d'habitude, une difficulté provisoire permettra de séparer les exploitants véritables des amorphes marchands de cinéma. Cette sorte d'examen que nous offrent les événements actuels n'est pas sans intérêt.

Les opinions déjà publiées sur les taxes ont provoqué une enquête spontanée. Il est à souhaiter que cela continue car on ne fera de bon travail qu'avec les avis non seulement des « représentants » mais aussi de ceux qui sont dans le bain du métier, ne s'occupent ni de réunions ni de commissions mais voient souvent comment aménager des problèmes. Je cède avec plaisir la place aujourd'hui à M. Marchel Rachet, exploitant à Narbonne.

M. Rache voudrait, lui concilier la formule de remboursement à l'exploitation préconisée par M. Richebé avec l'intérêt plus immédiat de l'exploitation et en profiter pour encourager les films de valeurs et en susciter d'autres.

On parle beaucoup actuellement de détaxation, prime à la production, subvention de la production prélevées sur une partie des taxes que prélève l'Etat. Il est incontestable qu'en raison des taxes existant en France, la production autant que l'exploitation sont vouées à la faillite. L'Etat a toujours considéré le cinéma comme un commerce forain, cela provient surtout des mauvaises productions dont le marché français a été encombré; mais il serait tout de même bon de différencier le mauvais cinéma d'avec le film d'art et d'intérêt national.

Croyez-vous qu'il est juste d'avoir 3 tarifs proportionnels aux centimes additionnels d'une ville. En effet, nous nous trouvons ainsi devant le fait suivant : de petites communes sont au tarif 3 alors que leur prix des places ne peut dépasser 6, 7 et 8 francs, alors que des villes de plus de 15.000 habitants qui appliquent des prix de 10, 13 et 15 francs, et même des villes de 60.000 habitants qui ont 13, 15 et 19 ne payent que le tarif 2 parce que leur ville étant mieux administrée a moins de 1.200 centimes.

Non seulement les malheureux exploi-

### TOUTES FOURNITURES DE MATÉRIEL DE CABINE

Pièces détachées pour Appareils de toutes marques

**Charles DIDE**

35, Rue Fongate — MARSEILLE  
Téléphone : Lycée 76.60

AGENT DES



CHARBONS  
LORRAINE  
Cielor-Orlux  
Mirrelux

et du Matériel **Simplex**  
BROCKLINS

## COURRIER

(Suite de la 1<sup>re</sup> page)

tants par la carence de leur municipalité sont obligés de payer des impôts directs (patente et foncier) plus importants qu'ailleurs mais sont encore soumis à un régime d'impôts indirects plus importants. J'ai l'exemple d'une commune de 3.000 habitants dont les prix des places sont de 6, 7 et 9 francs qui paie le tarif 3, c'est à dire 10 % à la base, alors que tout à côté une ville de plus de quinze mille habitants qui a ses prix des places à 10, 13 et 15 francs ne paye à la base que 2 % étant au tarif 1.

Cette situation est par trop inégale et ne peut déceint durer.

D'autre part, pourquoi ces paliers jusqu'à 2.000 frs de 2.000 à 7.000 francs ; de 7.000 à 12.000 fr. ; de 12.000 à 24.000 frs et au-dessus de 24.000 ; 5 paliers qui compliquent les comptes et n'ont vraiment pas de raison d'être.

Ne serait-il pas plus logique de remplacer les 3 tarifs par 3 catégories de films : de 1<sup>re</sup> catégorie, entièrement détaxés ; films d'intérêt national ou documentaires éducatifs.

Films de 2<sup>me</sup> catégorie obtenant une demi-taxe: films artistiques servant au prestige de la France tels que: Voyage sans espoir, Le Oiel est à Vous, L'Escalier sans Fin, Pontcarral, Les Visiteurs du Soir, tout ce qui représenterait un effort réel au point de vue artistique autant que financier.

Films de 3<sup>me</sup> catégorie, conservant les taxes complètes: films commerciaux.

De cette façon l'exploitant aura tout intérêt à ne payer pas de taxe à passer des films documentaires qui lui permettent de gagner sa vie et d'éduquer le public mais non pas à ses frais.

Les films artistiques par leurs taxes réduites seraient recherchés par l'exploitant

qui ne craindrait pas de payer alors des films au taux de 50 % puisque la recette serait intéressante et qu'une détaxation partielle compenserait ce supplément donné au film.

Il est complètement anormal de payer les mêmes taxes pour ces 3 sortes de films.

L'exploitant ne peut pas être plus mécontent que l'Etat, ce n'est pas à lui à faire l'éducation d'un public dont l'Etat se désintéresse.

Le producteur y trouverait certainement son compte, et ce serait plus logique pour la collectivité du cinéma que la subvention allouée à un producteur, qui fera avec cela ce qu'il voudra.

Pour la question du prix des places et des paliers, les 5 paliers pourraient facilement être remplacés par 5 catégories de taxes proportionnelles aux prix des places.

Les Etablissements faisant payer 6, 7 et 8 francs paieraient la taxe 1; ceux à 7, 8 et 9 francs paieraient la taxe 2; ceux à 10, 13 et 15 francs, la taxe 3; ceux à 13, 15 et 19 francs la taxe 4 et ceux à 15, 19 et 22 la taxe 5.

Cela serait tellement plus simple et mettrait tout le monde sur un pied d'égalité; le producteur et l'exploitant y auraient leur bénéfice; la petite exploitation qui est vouée à une mort certaine y trouverait peut-être un regain de vie; l'Etat n'y perdrait rien; le bon cinéma français y trouverait un encouragement certain.

M. RACHET.

Le projet semble séduisant mais... mais on en revient au jugement de qualité déjà si douteux dans la censure à la qualité. Qui sera donc juge? D'ailleurs je suppose qu'un autre intéressé viendra répondre à M. Rachet. La question des taxes n'est pas épuisée, cet éditorial lui restera consacré en tout ou en partie aussi longtemps que cela sera nécessaire.

R. M. ARLAUD.

L'INTERMÉDIAIRE  
CINÉMATOGRAPHIQUE  
du MIDI  
**Cabinet AYASSE**  
44, La Canebière - MARSEILLE  
Téléphone COLBERT 50-02  
VENTE ET ACHAT DE CINÉMAS ET  
DE TOUTES SALLES DE SPECTACLES  
Les meilleures Références.

### Lorsque Pic remplace Modeste Parfait...

Inouï ! deux spectacles pour 22 francs ; le spectateur n'en demande évidemment pas tant. Le film lui suffit. Il se passerait très bien du feu d'artifice qui illumine l'écran à intervalles de 10 minutes. Comme, en principe, ces signes cabalistiques annoncent la fin d'une scène et d'une bobine, l'attention du spectateur est troublée par une suite de croix, de ronds, de carrés, de traits, triples parfois, jusqu'à voir la première lettre du mot de Cambronne.

Pitié pour celui qui veut voir le film ! Que le personnel qui vit de la projection de la pellicule se contente des repères de tirage ; si ceux-là ont disparu, que l'on évite cependant, dans chaque établissement, d'ajouter, en fin de bobine, sa petite marque personnelle. Avec la pénurie de pellicule, à ce train, dans un an, les directeurs de salles pourront changer le titre de leur spectacle et l'on pourra assister à la projection et juger les plus beaux repères.

### Pour renouveler vos Jeux de photos publicitaires

ADRESSEZ-VOUS A  
**Studio AUDRY**  
CLICHÉS  
RETOUCHES  
PUBLICITÉ  
4, Place de la Bourse  
MARSEILLE  
Téléphone : DRAGON 43-98

# COMITÉ D'ORGANISATION DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE

## A MARSEILLE

36, La Canebière  
Tél. C. 65-53

Le Délégué Général ne reçoit que sur rendez-vous.  
Le Chef de Centre reçoit les mardis et vendredis de 10 h. à midi, les autres jours sur rendez-vous.

### DECISION N. 61

### MODIFIANT ET RENFORÇANT LES DISPOSITIONS DE LA DECISION N. 42 RELATIVES AUX ECONOMIES D'ELECTRICITE A REALISER DANS LES THEATRES CINEMATOGRAPHIQUES

Vu la loi du 16 Août 1940 concernant l'organisation provisoire de la Production Industrielle ;

Vu les décrets du 2 Décembre 1940 et du 25 Mai 1942 relatifs au Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique ;

Vu la décision N. 42 du Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique ;

### LE COMITE D'ORGANISATION DE L'INDUSTRIE CINEMATOGRAPHIQUE DECIDE :

Article 1er. — Les articles 4, 5 et 6 de la décision N. 42 du Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique relative aux économies d'électricité à réaliser dans les théâtres cinématographiques sont annulés et remplacés comme suit :

« Article 4. — Aucun théâtre cinématographique ne pourra donner un nombre de séances supérieur à celui qui lui est fixé par le Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique.

« Article 5. — Aucune représentation cinématographique ne pourra être donnée en dehors des jours et heures des séances qui lui seront fixés par le Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique.

« Les jours et heures de toutes les séances de la semaine doivent être affichés en permanence à l'entrée de chaque théâtre cinématographique.

« Article 6. — Tout théâtre cinématographique est tenu de respecter les plafonds maxima de consommation d'électricité qui lui sont répartis par le Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique.

« Les quantités d'électricité effectivement consommées dans chaque théâtre cinématographique doivent être déclarées par l'exploitant au Comité d'Orga-

« nisation de l'Industrie Cinématographique sur simple demande de ce dernier ».

Article 2. — La présente décision est applicable à compter du 15 Mars 1944.

Le Commissaire du Gouvernement,  
L. E. GALEY.

Paris, le 13 Mars 1944.

### TRANSFERT A LYON DES SERVICES DU CONTROLE ET DE LA STATISTIQUE DU CENTRE DE MARSEILLE

Le COIC a décidé de transférer à Lyon le Service du Contrôle et de la Statistique du Centre de Marseille à la date du 31 Mars.

En conséquence, MM. les Directeurs de Salle devront obligatoirement adresser leurs bordereaux de recettes et le montant de leurs cotisations au : C. O. I. C. 51, Avenue Maréchal Foch, Lyon. Compte Courant Postal: Lyon 1129.16, à partir de la semaine du 22 au 28 mars.

A dater du 31 mars toutes demandes de renseignements et toutes questions relatives aux bordereaux de déclarations et aux cotisations devront être adressées au Centre de Lyon.

Aucun changement n'est apporté au fonctionnement des autres services du Centre de Marseille.

Le Chef de Centre,  
J. DOMINIQUE.

### INFORMATIONS

Par arrêté du Préfet Régional de Marseille en date du 17 Mars 1944, les salles cinématographiques du département des Bouches du Rhône, ressortissant à l'industrie du spectacle (théâtre, cinéma, music-halle, cabarets) devront réduire leur consommation d'électricité de 40 % par rapport au contingent qui leur avait été alloué pour la deuxième quinzaine du mois de Mars.

### FETES MOBILES ET CHOMEES

Après avoir consulté les sections Distribution et Exploitation, le C. O. I. C. décide d'accorder aux Etablissements Cinématographiques qui en feront la demande, un programme supplémentaire à l'occasion des fêtes mobiles et chômées à la condition, toutefois :

1. Que ces séances ne soient pas faites au détriment des séances habituelles ;
2. Que ces Etablissements aient l'accord de leurs fournisseurs ;
3. Qu'ils puissent organiser ces séances

## A TOULOUSE

SOUS-CENTRE  
9, Rue Agathoise  
Tél.: 256.81

Bureaux ouverts de 9 h. à 12 h.  
et de 14 h. à 18 h. 30.

dans le cadre de leur contingent de consommation électrique.

### INTERIM

M. Alexis Thomas est chargé d'assurer, par intérim, les fonctions de Secrétaire Général adjoint du C. O. I. C.

Il reprendra son poste de Délégué Général pour la zone Sud dès le retour de M. Acoulon.

### ŒUVRES SOCIALES DU CINEMA

Les Œuvres Sociales du Cinéma nous informent qu'elles vont créer une Coopérative complètement indépendante, pour la vente des fruits et légumes à l'exclusion de toutes denrées contingentes.

Ceux qui désireraient en faire partie sont invités à se faire inscrire d'urgence au bureau des Œuvres Sociales: 36, la Canebière.

Ils sont prévenus qu'ils devront opter ou pour la Coopérative ou pour le fournisseur où ils sont inscrits.

Prière d'apporter le carnet de fournisseurs, afin que les Œuvres Sociales puissent donner au Ravitaillement le nom de l'épicier qui possède votre inscription, car c'est ce service qui vous fera radier.

Les distributions se feront en deux fois par semaine.

### FILMS EGARES

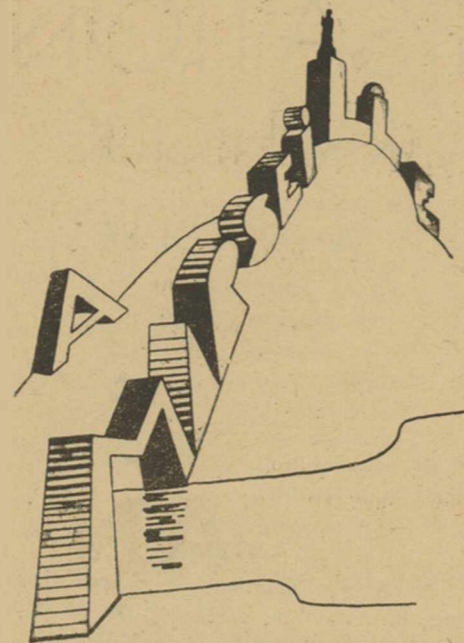
L'Agence Guy-Maia Films nous signale qu'un programme composé du film « Empreinte du Dieu » et du documentaire « Jura » adressé par ses soins à la date du 9 Février à M. Gaubert Cinéma à Paulhan (Hérault) n'est jamais parvenu à son destinataire.

Ce film n'étant pas rentré à l'Agence nous demandons aux personnes susceptibles de nous fournir des renseignements de nous les communiquer sans retard.

### DERNIERE HEURE

En dernière minute, nous apprenons qu'un nouvel arrêté préfectoral ferait obligation aux directeurs de salles de fermer leurs établissements quatre jours par semaine.

**GRANET** **RAVAN**  
service extra rapide service groupage  
Paris Marseille  
POUR LE CINEMA  
**GRANET-RAVAN VOUS RAPPELLE QU'IL EST SPECIALISE DANS LE TRANSPORT DES FILMS EN SERVICE RAPIDE DE PARIS A MARSEILLE ET LA DISTRIBUTION SUR LE LITTORAL ....**  
MARSEILLE 5 ALLÉES L. GAMBETTA TEL. NAT. 43-24-40-25 5 RUE COLBERT TELEPHONE: 10-06  
PARIS 40, RUE DU CAIRE TELEPHONE: GUT. 85-77  
TUNIS 35, RUE ES SCDIKIA TELEPHONE: 40-77  
LYON 5, RUE PUISS GAILLOT TEL. BURDEAU 22-67  
ORAN 13, B. CHARLEMAGNE TELEPHONE: 206-15  
NICE 9, R. MARECHAL PERAIN TELEPHONE: 356-69  
CASABLANCA 32 R. DE COMPIEGNE TELEPHONE 06-29



## LES PROGRAMMES de la Semaine

ODEON. — Douce avec Odette Joyeux (Midi Cinéma Location). Exclusivité. Seconde semaine.

CAPITOLE. — Goupi Mains Rouges avec Fernand Ledoux (Films Champion). Exclusivité. Seconde semaine.

STUDIO et MAJESTIC. — La Coupole de la mort avec Ferdinand Marian (Films Tobis). Exclusivité simultanée.

REX. — Vautrin avec Michel Simon (S.N.E.G.) Exclusivité.

HOLLYWOOD. — Les Misérables avec Harry Baur (Pathé Consortium Cinéma). Réédition.

## On a présenté...

Beatrice devant le désir (Fernand Méric) dont vous trouverez le compte rendu en rubrique « La Critique ».

## Une Communication importante

Ciné\_Guidi\_Monopole informe MM. les Directeurs, équipés en format réduit, que la distribution de ses films édités en 16 m/m. est strictement limitée à la seule Région de Marseille, comprenant les départements suivants: Alpes Maritimes, Aude, Basses-Alpes, Bouches du Rhône, Corse, Gard, Hautes Alpes, Hérault, Lozère, Pyrénées Orientales, Var, Vaucluse, Nyons dans la Drôme et Principauté de Monaco.

En conséquence, Ciné\_Guidi\_Monopole s'excuse de ne pouvoir répondre aux nombreuses demandes lui parvenant des localités non comprises dans la région sus-indiquée.

## RECETTES DES SALLES

DU 8 AU 14 MARS 1944

CAPITOLE (Retour de Flamme) 2 <sup>e</sup> semaine	196.123 fr.
REX (L'Intruse)	513.792 —
ODEON (Sur scène: Charles Trénet)	272.516 —
MAJESTIC (Le Baron Fantôme)	139.598 —
STUDIO (Je t'aimerai Toujours)	139.619 —
CAMERA (Premier Bal)	40.859 —
CLUB (Choc en Retour)	37.300 —
NOAILLES (La vie ardente de Rembrandt)	36.340 —
CINEVCG (Le Dernier des Six)	85.251 —
PHOCCEAC (Le Vengeur)	93.878 —
CCMEDIA (Leçon de Chimie à 9 heures)	73.591 —
CINAC P. M. (L'Enfer du Jeu)	88.904 —
CINEAC P. P. (Finance Noire)	75.792 —
HOLLYWOOD (La Chèvre d'Or) 1 <sup>re</sup> vision	144.849 —
ECRAN (L'Escadrille de la Chance)	36.997 —

## MUTATIONS de FONDS ET AUTORIZATIONS DE FONCTIONNER

### PARIS

M. et Mme Schmidt ont vendu à Mme Foucret un Fonds de commerce cinématographique exploité à Paris, 27 bd des Italiens.

Oppositions: M. Bichler, 5, rue Saint Jean, Paris.

Première Publication: *Affiches Parisiennes*, du 3 mars 1944.

M. Guy Rottler a vendu à M. Annel Badel, agissant comme mandataire de la société anonyme, en formation, les Spectacles réunis et, en cas d'impossibilité de constitution de ladite société, pour son compte personnel, un fonds de commerce d'entreprise de spectacles, dit Théâtre du Vieux Colombier, exploité à Paris, 21, rue du Vieux Colombier.

Oppositions: M. Annel Badel, 76, rue de Monceau, à Paris.

Première Publication: *Journal Spécial des Sociétés Françaises par Actions*, du 8 Mars 1944.

Les époux Weinberg assistés de M. Boisseau, administrateur provisoire ont vendu à la Société à responsabilité limitée l'Atlantic Cinéma, un Fonds de commerce à usage de salle de cinéma exploité à Paris 37 et 39 rue Boulard, sous le nom de l'Atlantic Cinéma, (Par acte notarié du 26 février 1944, il a été constaté la réalisation de la condition suspensive de cette vente.

Oppositions: M<sup>e</sup> Baratte, 250, Bd Saint Germain, à Paris.

Première Publication: *Petites Affiches* du 4 et 7 mars 1944.

### DEUX SEVRES

4 janvier 1944. — M. Arnault (Henri) agissant pour son compte personnel, demeurant à Melle, est autorisé à donner des séances cinématographiques dans les communes de Rom et Clussais.

### DORDOGNE

14 décembre 1943. — M. Krum (Pierre), à Pizou, est autorisé à exploiter une tournée cinématographique, dans les localités suivantes: St Laurent des Hommes, Le Fleix, Saint Michel de Double.

### GARD

M. Pierre Gourdes a vendu à Mme Vve Jean Pierre Wullemme la moitié indivise d'un Fonds de commerce de Cinéma, Théâtre, Dancing, exploité à Pont Saint Esprit, avenue de la Gare.

Oppositions: M<sup>e</sup> R. Mazoyer, notaire à Pont Saint Esprit.

Première Publication: *Journal d'Uzès* à Uzès, du 26 février 1944.

### NORD

12 février 1944. — M. Lemoine (Raoul) 2, rue des Wareennes, à Solesmes, est autorisé à ouvrir un cinéma à Bouchain, salle des Fêtes, sous réserve de l'accomplissement des formalités à remplir au point de vue sécurité (Loi du 7 février 1944).

12 février 1944. — M. Bernard Desin, directeur responsable de la société La Renaissance de Louvroil, 132, route d'Avesnes, à Louvroil, est autorisé à ouvrir un cinéma, dénommé La Renaissance, sis à Ferrière la Grande.

### SEINE

Les époux Imbert ont vendu à la Société à responsabilité limitée le Kursaal du Drancy, un fonds de commerce de Cinématographe et Spectacles exploité à Drancy, 1 et 3, rue Ladoucelte, avec le droit au Bail.

Oppositions: Société Agence Générale du Spectacle, 112, Bd de Rochechouart, Paris.

Première publication: *Annonces de la Seine*, du 8 mars 1944.

### Ciné - Office VÉRAN

47, Rue Vocor - MARSEILLE

TOUTES TRANSACTIONS CONCERNANT

CINEMAS et SALLES de SPECTACLES

Tél. C. 32-03

Directeur *Fernand Segret*



AU TANDEM MARSEILLAIS  
MAJESTIC - STUDIO

Du 5 au 17 avril

Albert PREJEAN

dans

# CECILE EST MORTE

d'après le roman de GEORGES SIMENON

Réalisation de MAURICE TOURNEUR

avec

GABRIELLO - JEAN BROCHARD

Une production CONTINENTAL FILMS

Une sensationnelle aventure nouvelle  
du Commissaire MAIGRET.



A  
CETTE  
PLACE

paraîtra régulièrement une série d'informations intéressantes tous les exploitants qui exigent de leur matériel le maximum de **QUALITÉ** et de **SÉCURITÉ**.



DEF

*Père*...  
**Ce qui est rare est cher**  
...**ET RÉALITÉ**

Tout le monde connaît le problème absurde: tout ce qui est rare est cher, exemple un bon cheval bon marché est rare. Conclusion un bon cheval bon marché est cher. C'est stupide et amusant parce que lorsqu'on veut le réfuter pour la première fois on s'aperçoit qu'il faut quelques minutes de réflexion pour y parvenir.

Il serait facile de transposer cela dans nos soucis quotidiens, par exemple au sujet des prix de location des films.

Dernièrement je m'élevais contre le fait que les minima et même les pourcentages variaient fort peu que le film loué soit amorti ou non. à cela M. Hubert Revol dans *Cinéma-Spectacles* m'objeete une théorie fort plaisante laissant supposer que les producteurs récupèrent ainsi sur leurs films anciens une partie des frais d'amortissement de leurs œuvres nouvelles.

D'une part cela ne peut être qu'à demi exact: bon nombre des antérieurs à 1940 encore projetés ayant été faits par des fir-

mes qui ont cessé toute activité depuis la fin des hostilités. Même si cela était entièrement vrai ce n'en serait pas moins un système insoutenable. Que dirait-on d'une ménagère qui, sous prétexte de goûts raffinés, dépenserait chaque mois le double de son budget et assurerait le financement de la différence par prélèvement chez sa voisine? Il faut savoir limiter ses goûts à ses possibilités et d'autre part il est inadmissible que sous le fallacieux prétexte de l'Art une politique du film inamortissable se généralise.

Évidemment nous avons un impérieux besoin de bons films, monnaie d'échange précieuse pour notre commerce extérieur après cette guerre; le tout est de savoir si la qualité de la production est automatiquement fonction de son prix de revient, rien n'est moins sûr et certains gros morceaux, même assez récents, annoncés tapageusement comme ayant coûté un nombre considérable de millions, se sont révélés à l'usage, être de pitoyables navets.

En grande exclusivité  
à PARIS  
aux Cinémas  
BALZAC - HELDER - VIVIENNE

## Le Voyageur sans Bagage

remporte  
UN TRIOMPHAL SUCCÈS



**LE VOYAGEUR  
SANS BAGAGE**  
est une grande production

### ECLAIR JOURNAL

Il ne faudrait cependant pas se hâter d'en conclure que seuls les films restriction sont susceptibles de nous donner satisfaction. Entre les deux extrêmes il doit pouvoir se trouver un juste milieu.

En tout état de cause l'exploitant n'a pas à faire les frais de l'excessive prodigalité ou de la diminution des débouchés de nos producteurs.

Si réellement les budgets de la production peuvent raisonnablement être réduits sans nuire à la qualité des œuvres, les producteurs ne subiront pas une perte pour cela, un jour viendra où à nouveau, les sphères de culture française outre mer deviendront un terrain d'exploitation où le film Français fera prime. La grande misère des producteurs se réduit donc à conserver en portefeuille des valeurs négociables à une échéance inconnue il est vrai, mais inéluctable.

J'avais entendu parler dans mon jeune âge d'organismes spécialement destinés à faciliter de telles attentes, si j'ai bonne mémoire cela s'appelait des banques, je crois qu'il en existe encore... cela ne signifie pas d'ailleurs que, dans l'affirmative de telles spéculations les intéressés, il faudrait donc prévoir un moyen plus sûr. Il y en a bien un qui aurait l'avantage de rallier la totalité de notre industrie: une dimi-

(Suite page 9)

## Qu'est-ce qu'un film de qualité ?

Après la réponse de M. Tramichel, nous publions cette semaine la réponse d'un autre producteur, M. Hariopuru.

Puisque vous me demandez de vous expliquer brièvement ce que je considère être un film de qualité, je répondrai simplement qu'un film de ce genre est celui qui réunit un certain nombre de qualités dont les plus essentielles sont artistiques, morales, techniques et commerciales. Un des plus récents exemples de film de qualité est certainement **Pontcarral**.

Pour les documentaires: est de qualité un film qui intéresse le public: par son enseignement, le choix des images, la technique photographique, une mise en scène soignée, et dont la commercialité s'est avérée en cours d'exploitation. Un exemple: **La Grande Lueur**.

Je suis de ceux qui pensent que, si les films de qualité doivent réunir des conditions artistiques morales et techniques de premier ordre, notre profession étant une industrie, il faut que ces productions soient commerciales. Autrement, notre Industrie est condamnée à mort. Le régime des subventions d'Etat n'est pas naturel. Les Producteurs de films doivent investir des capitaux trop importants. Ils assument de ce fait une responsabilité écrasante et leur souci le plus constant doit être le remboursement des capitaux qui leur ont été confiés, ainsi que la rentabilité de leurs investissements.

Cette fois-ci, ça y est, le mouvement est donné et voici les exploitants qui donnent leur opinion, le dossier grossit de jour en jour. Nous en extrayons aujourd'hui des passages de la réponse de M. Starace.

Je conçois comme un film de qualité, un film adapté à tous les publics au cours duquel serait traité un sujet ou une thèse qui saisisse le spectateur dès le début. Il s'agit donc, à mon point de vue, que Producteurs, Réalisateurs, Metteurs en scène etc... soient assez ingénieux pour que leurs films puissent satisfaire à la fois à nos trois classes de spectateurs: la classe ouvrière, la classe moyenne et celle de l'élite. A titre d'exemple, je peux citer des films qui peut-être ne sont que de qualité exceptionnelle au point de vue technique, dont la mise en scène n'est pas grandiose, dont le réalisateur n'est parfois pas célèbre, mais ils ont cependant obtenu le maximum de succès dans toutes les salles et leur carrière n'est pas terminée; on peut donc les appeler des films tous publics. Ce sont: **Conflit, Prison sans barreaux, Maman Colibri, La Symphonie Inachevée, Ramuntcho, Mayerling, Katia, Pre-**

mier **Rendez-Vous**, qui n'était en somme qu'une simple comédie mais saine, intelligemment montée, pleine de grâce, avec la verve et la fraîcheur de Danielle Darrieux; donc un film de qualité. J'ajouterais également **Fièvres**, film de qualité puisqu'il contient amour, passion, mondanité, rivalité. Jean Delannoy en a fait un film complet.

Quant aux films de qualité réelle, j'en connais un grand nombre. Ils sont également connus de mes confrères. Malgré leur succès, beaucoup d'entre nous les laissons de côté, dès qu'ils ont terminé leur exclusivité. Tel film, malgré sa mise en scène, malgré peut-être à rause de son scénario historique sera plus ou moins apprécié selon le public de certaines salles. Pour tel autre, son caractère invraisemblable lui fera du tort. Par exemple: **King Kong, Liliom, Le monde tremblera, L'Etrange sursis** et tout récemment: **La main du diable**. Pour un autre encore ce sera certainement pour sa tendance religieuse. Souvenons-nous du **Signe de la Croix**, chef d'œuvre de réalisation qui est resté incompris dans bon nombre de salles et plus récemment **Sancta Maria**.

Il est beaucoup plus facile de répondre à la question concernant le documentaire de qualité.

Vous savez bien comme se résoud cette fameuse question du documentaire et chaque exploitant, du plus petit jusqu'au plus grand le sait pour lui-même. Le public quel qu'il soit ne veut pas de documentaires à dormir debout et malheureusement il y en a beaucoup plus de mauvais que de bons. Il faut faire les parts et supprimer tous ces sujets se rapportant à la vie ou à l'éclosion de plantes ou d'animaux (poissons, grenouilles, etc...) Ou encore tous ces sujets se rapportant à de simples vues de paysages, photos de chalets, montagnes, rivières. Que l'écran renonce aux fondus perpétuels; le Public n'attend que le mot « fin ». Par contre je peux citer comme documentaires de qua-

lité: **A la gloire des Opérateurs**, qui met en relief toutes les prouesses de nos Opérateurs, **Opéra de Paris, Paquebot 754, Pompier de Paris**. Par ailleurs je conçois comme documentaire de qualité celui qui, sans être essentiellement un reportage, montre au public des sujets tels que des ascensions de hauts plateaux, des descenderies de rivière en canoës dans des paysages entre-coupés, par des chants. Je citerai: **Les rapides du Danube, Jeunesse en liberté**.

En résumé, je trouve qu'il serait assez facile de faire un documentaire de qualité.

Enfin la morale du jour appartenant selon l'habitude à un journaliste, voici pour clore cette semaine ce que nous écrit un des plus qualifiés puisqu'il se double d'un scénariste, dialoguiste et technicien, c'est à Alexandre ArnoUX.

J'appelle film de qualité celui qui a été fait avec des moyens de cinéma, pour le cinéma et qui a réussi, au moins en partie, car les réussites totales sont exceptionnelles, dans ces conditions. J'ai l'air de préférer une lapalissade. Non pas, j'entends, par ma déduction les trois quarts des bandes. D'abord celles dont la réalisation a trahi par trop les visées louables ensuite toutes celles qui ont été tournées uniquement pour l'exploitation d'une vedette ou d'un titre qui alléchera à coup sûr le public, ou d'une ténébreuse combinaison financière.

Les **Visiteurs du Soir**, par leur nouveauté, **L'Eternel Retour**, par la perfection technique, **Le Ciel est à vous**, par sa venue à la fois populaire et stylisée, sont des exemples de ce que je nomme des films de qualité. Il y en a d'autres. Chacun d'eux exprime quelque chose que nulle autre manière que le pellicule, nul autre outil que la caméra n'auraient pu traduire.

Pour le documentaire, c'est encore le plus simple. Il s'agit de montrer au public ce qu'il ignore ou connaît mal, ce qui vaut la peine d'être montré soit pour sa valeur d'enseignement, de pittoresque, de beauté ou d'information. Il s'agit d'être clair, concis et animé, de dégager l'essentiel, de l'enchaîner et de lui donner un rythme, de graver un graphique en mouvement et des images solides dans l'esprit du spectateur. On y a parfois réussi, sans didactisme et sans ennui. Je ne peux citer des titres. Je rappellerai toutefois une petite bande assez ancienne sur la **Transhumance** dont je garde un souvenir ravi. C'était à peu près l'idéal du genre.

Alexandre ARNOUX.

Pour vos Intermèdes, Attractions  
Numéros de Music-Hall  
UNE ADRESSE  
**SPECTACLE OFFICE**  
(L. FERAUD) Créé en 1918  
**Jean VIAL**  
Directeur  
(Licence Internationale)  
**5, Rue Pavillon - MARSEILLE**  
D. 05-19

Un  
**PIERRE FRESNAY**  
de qualité  
c'est

# Le Voyageur sans Bagage

**Directeurs**



**HATEZ-VOUS**  
de prendre date  
pour cette grande  
production

**ECLAIR-JOURNAL**

<b>LYON</b> 88, Bd des Belges Tél. Lalande 75-89	<b>MARSEILLE</b> 103, Rue Thomas Tél. N. 23-65	<b>TOULOUSE</b> 10, R. Claire-Paulhac Tél. 221-36
--	--	---

## Et ça recommence !...

Il n'est guère besoin de redire les multiples malheurs qui se sont abattus sur le film de Viviane Romance: **La Boîte aux Rêves** Il a été pondu là dessus suffisamment de littérature. Naturellement les prophètes de malheurs n'ont pas manqué pour annoncer à tous vents que le film ne serait jamais terminé. Les événements semblaient leur donner raison mais voilà qu'il y a près d'un mois la nouvelle arrivait des Studios d'Epinay : On reprend **La Boîte aux Rêves**. La joyeuse équipe de Franck Villard, Henri Guisol, René Lefèvre, Henry Bry et Robert Pizzani avec la découverte: Pierre Louis entourant Viviane Romance se déchaînait à nouveau. La sara-bande des scènes amusantes, joyeuses, passant de la douce ironie à la fantaisie la plus échevelée reprenait sous la direction d'Yves Allégret.

On se doit de dire Bravo et de féliciter la Discina qui témoigne, une fois de plus d'un cran de belle allure... car devant l'inconnu qui se présente pour les mois à venir semblable recommencement d'effort demande un bien sympathique courage. Tant que des équipes seient là pour remettre et maintenir le métier en marche il n'y aura pas lieu de désespérer ni du cinéma ni de ses gens.

**La Boîte aux Rêves** va bientôt passer au montage et vraisemblablement sera li-

vrée à l'exploitation dans le courant du mois de mai. Alors, il ne reste plus qu'à attendre, qu'à calmer une légitime impatience, nous verrons quand même **La Boîte aux Rêves**, le film qui doit redorer le blason de Viviane Romance.

### LISTE DES FILMS DISPONIBLES DANS LES AGENCES DE MARSEILLE ET TOULOUSE

Plusieurs maisons se mettant à ouvrir un service de format réduit, nous publierons très prochainement la liste des films disponibles à Toulouse et ensuite republierons « en bloc » la liste complète des films disponibles à Marseille et Toulouse, à ce moment nous ferons de cette liste un tirage à part que nous tiendrons à la disposition des exploitants du petit format.

## UN TELEGRAMME EDIFIANT

PERPIGNAN le 15.3.1944.

RESULTATS MAGNIFIQUES OBTENUS DEUXIEME VISION « LA FEMME PERDUE » Stop AVONS TOTALISE 178.878 RECETTE BRUTE SOIT 23.000 FRANCS DE PLUS PREMIERE VISION Stop FELICITATIONS Stop BLOQUONS D'ORES ET DEJA TROISIEME VISION SUR LA VILLE.

Signé: **LES DEUX SALLES, PERPIGNAN.**

## Nouveauté Sensationnelle

# Le RELIEF SONORE

avec l'amplificateur C. T. M. type 635

Demandez une démonstration à

## CINE TECHNIQUE

20, rue Caffarelli - TOULOUSE  
Téléph. : 230.96

Agents exclusifs pour la France

Agents demandés pour  
**BORDEAUX - MARSEILLE - LYON**

## CONVOCAATION

Les Exploitants de Marseille et de la Région sont priés d'assister à une réunion qui aura lieu :

**MARDI 28 MARS, à 10 heures**  
au Roxy-Cinéma, rue Tapis-Vert  
à Marseille

Ordre du jour : S.A.C.E.M.; nouveau régime des séances; évacuations; pompiers; questions diverses.  
Présence indispensable.

Les convocateurs :  
**L. VACCON - C. MATHIEU**

**CINE GUIDI MONOPOLE  
MARSEILLE**



### METTONS LES CHOSES AU POINT

Dans notre Numéro du 4 mars aux recettes des salles de Toulouse nous avons publié pour le lendemain Vox Nouveautés le total de 495.235 francs, résultat obtenu avec **La Malibran**. Cette somme s'entend timbres déduits. Avec les timbres le chiffre a été de 536.725 francs. Avec le même film les Nouveautés seuls ont réalisé la semaine suivante 215.878 francs soit au total 752.603 pour deux semaines aux Nouveautés d'une semaine au Vox. **La Malibran** passera à nouveau d'ici peu une semaine au Vox seul pour terminer les deux semaines de première exclusivité sur Toulouse.

C'est aux Nouveautés qu'est sorti **Re-tour de Flamme**, nous félicitons Mme Leclère directrice des Sélections Cinématographiques du S. O. pour le beau résultat qu'a obtenu cette production, cela laisse présager de superbes contrats en perspective.

### Établissements

## RADIUS

130, Boul. Longchamp - MARSEILLE  
Tél. N. 38-16 et 38-17

TOUTES FOURNITURES  
POUR CINEMA.

## RÊVE ET ... RÉALITÉ

(Suite de la page 6)

lution des taxes et la reconsidération (ou le vilain mot !) des tarifs, ici je me permets de reprendre une idée émise par M. Revol plus haut cité : mieux vaudrait, c'est certain que le C. O. I. C. ait fixé des prix minima et non pas maxima, à cela il existe un détail: les commissions départementales du contrôle des prix. Mais qui empêcherait que le C. O. I. C. ne fasse fixer par décret un tarif général comportant un minimum et un maximum qui laisserait à chaque exploitant la possibilité d'adopter la série de prix lui convenant le mieux et à la faire valider par la commission dont il dépend ?

La question est posée, nous serons nombreux à attendre, avec curiosité, la réponse.

Léo ROY.

**AFFICHES JEAN**  
26, Quai de Rive-Neuve  
MARSEILLE - Téléph. Dragon 65-57

Spécialité d'Affiches sur Papier  
en tous genres  
LETTRES ET SUJETS

FOURNITURE GÉNÉRALE de ce qui concerne  
la publicité d'une salle de spectacle

### EN COURANT APRES LE COURANT

Les restrictions brutales de courant qui frappent en ce moment la totalité de l'activité nationale suscitent chez nos dirigeants le déploiement d'un maximum d'énergie pour en obtenir (de l'énergie).

On aurait pu penser qu'abst action faite des grincements de dents inévitables tout se passerait sans douleur. Hélas, trois fois hélas ! Le Conseil National de l'exploitation avait informé les... victimes que pour les villes clés la solution de compromis adoptée était la suivante: 2 jours de fermeture par roulement; répartition des séances sur les 5 autres jours de façon à arriver à une réduction totale de consommation de 50 %.

C'était penser sans les secteurs électriques et l'administration des Ponts et Chaussées qui exigent eux, 4 jours de fermeture effective, de leur côté les Préfectures demandent que les salles ne soient pas toutes fermées les mêmes jours.

Un roulement fut donc établi par le C. O. I. C. mais à leur tour les exploitants refusèrent de l'accepter personne n'étant d'accord pour fermer les jours où on le leur proposait.

D'autre part une enquête superficielle nous a révélé que les quatre grandes villes du Sud soit Bordeaux, Lyon, Marseille et Toulouse bénéficieraient chacune d'un régime différent.

Qu'il est donc difficile de faire simplement des choses simples. Voyons messieurs les fonctionnaires qu'est-ce que cela peut vous faire que les cinémas soient ouverts 3 jours ou 5 jours, si en fin de compte la réduction de 50 % de consommation est obtenue ?

Rien n'est-ce pas ?

Alors, laissez-nous nous arranger le moins mal possible et laissez-nous limiter les dégâts — cela aide à remplir la caisse qui vous paie.

### DERNIERE MINUTE

Le C. O. I. C. nous informe à l'instant que Toulouse et Limoges sont obligés de fermer effectivement 4 jours sur sept. La seule « concession » obtenue est que ces quatre jours ne soient pas consécutifs.

## AGENCE TOULOUSAINNE DE SPECTACLE

2, Rue Aubuisson - TOULOUSE  
Téléph. 217-04

Ventes - Achats - Locations - Gérances  
SALLES DE  
CINÉMAS ET DE SPECTACLES

### UN GALA POUR LES ŒUVRES SOCIALES

Le 11 avril aura lieu au Plaza un gala au bénéfice de nos œuvres sociales, outre le film **L'Aventure** est au Coin de la Rue, plusieurs attractions sont prévues dont nous reparlerons.

### LES ASSURANCES FRANÇAISES

Risques de toute nature

DIRECTEUR PARTICULIER

## Maurice BATAILLARD

81, rue Paradis, 81 — MARSEILLE  
Tél. : D. 50-93

### LES RESULTATS DE TOULOUSE

Certains exploitants se sont fâchés, il paraît que tous les chiffres publiés ces derniers temps n'étaient pas exacts... Sans blague ? Nous nous en doutions un peu !

Le résultat ? Quelques uns ne veulent plus communiquer leurs recettes. Espérons que le premier moment de mauvaise humeur passé, tout le monde acceptera avec bonne grâce de reprendre les vieilles habitudes, mais cette fois, loyalement !

Léo ROY.

### MALGRÉ LES ÉVÉNEMENTS,

## CINEMATELEC

29, Boulevard Longchamp  
MARSEILLE Tél. N. 00-66

CONTINUE A LIVRER  
tout ce qui concerne

### LE MATERIEL DE CINEMA

Pièces détachées  
et Accessoires

ET EFFECTUE TOUTES RÉPARATIONS  
MÉCANIQUE ET DÉPANNAGE

Matériel et Pièces

**ERNEMANN ZEISS-IKON**

Tickets

"AUTOMATICET"



# LA CRITIQUE

## Béatrice devant le Désir.

Film français tiré du roman de Pierre Frondaie avec un dialogue de Peyret Chapuis et réalisé par Jean de Marguerat. Caméra: Fred Langenfeld. Désors de Wakhevitch et Morin. Musique de Van Parys. Interprété par: Fernand Ledoux, Jules Berry, Renée Faure, Thérèse Dorny, Gérard Landry, Pizani, Bonvallet, Terof, Mario Cazes, Suzy Pierson, Marie Carlot Mayanne, etc....

**RESUME.** — Le professeur Molléans est un grand « tombeur de femmes » ses succès sont innombrables, il en est excédé et son fidèle domestique doit le seconder pour écarter les amoureuses trop passionnées. Mais le professeur Molléans aime, tout paternellement, sa pupille: Béatrice, orpheline, qu'il a recueillie. La petite fille est devenue jeune fille, elle est amoureuse et le jeune homme vient avec son père faire la traditionnelle demande en mariage. A leur stupefaction, ils sont brutalement éconduits et le professeur laisse croire que Béatrice est sa maîtresse. Stupeur et dégoût du fiancé, douleur spectaculaire de Molléans qui constate que son amour n'a plus rien de paternel. Afin de se changer les idées le grand praticien emmène Béatrice sur la côte d'Azur. Fêtes, soleil, bals. Un beau garçon est bien près de séduire la douce Béatrice. La catastrophe puisque cela semble représenter une catastrophe est évitée de justesse. Entre temps Béatrice retrouve l'amoureux de naguère mais l'entrevue est peu aimable, le jeune homme doutant d'elle depuis la fameuse réception que lui fit naguère le professeur. Désespérée, Béatrice accepte d'épouser son bienfaiteur. Dans le train qui les amène à Paris, le professeur aperçoit l'amoureux désespéré, il voit la tristesse de Béatrice, il comprend qu'il devient un très vilain personnage. Il s'éloigne, explique la situation au jeune homme et descend du train au premier arrêt. Exit Molléans, fondu, le train repart selon toutes prévisions vers le bonheur, tout va bien.

**REALISATION.** — Disons d'abord tout net que le mélo à grosses ficelles qui coude cette action est une garantie automatique de grand, de très grand succès. Semblable histoire doit logiquement remporter auprès du public une adhésion aussi unanime que celle de *La Femme Perdue*. Tout y est, les sentiments trop grands, les drames, les beaux garçons, les jolies filles et de grands coups de grandeur d'âme à vous laisser

**FILMS RADIUS**  
130, Bd Longchamp - MARSEILLE  
Tél. Nat. 38-16 et 38-17

ont les films qui classent une salle  
**PARIS  
BAR DU SUD  
UN DU CINEMA  
LA NEIGE SUR LES PAS**

tout pantais. Une mise en scène sans histoire connaît de bons moments, quelques paysages admirables, des intentions qui soulignent encore la note mélodramatique et sentimentale comme ces chastes voiles à travers lesquels on voit Béatrice se coucher... mon Dieu, mon Dieu que cela fait donc jeune fille. Chacun sera ravi. Cette mise en scène à quelque chose d'excessivement appliqué: Pas de forme elliptique, pas de raccourci déconcertant, oh non, on suit bien les personnages et on comprend bien tout ce qui se passe sans le moindre effort.

**INTERPRETATION.** — Pourquoi a-t-on choisi Ledoux pour en faire un séducteur vieillissant ? C'est là un mystère que nul n'éclaircira. Il faut qu'il mette beaucoup de talent, et il en a à revendre pour essayer de justifier cette distribution. Il limite les dégâts au mieux. Gérard Landry expose généralement ses charmes de beau garçon, il ne sait pas plonger ni jeter la comédie mais pour ce qu'on lui demande... Par contre l'amoureux transi qui lui non plus n'a pas grand chose à faire est de visage intéressant. Son jeu est un peu trop simplifié... il faut dire qu'avec Jules Berry comme père, que pouvait-il faire si ce n'est de rester bien tranquille. Pasquali dessine avec une classe qui sent à mille lieues sont parfait acteur de théâtre le domestique stylé. Jules Berry déjà nommé ne passe que trop rapidement dans l'action on le regrette. Si je garde pour la fin Renée Faure c'est qu'elle seule justifie tout le film et mérite même que l'on retourne le voir par plaisir. *L'Assassinat du Père*

**CHARBONS de PROJECTION**  
SOCIÉTÉ FRANÇAISE **AEG** AGENCE de MARSEILLE  
6, BOULEVARD NATIONAL — TÉL. NAT. 54-56

## Encore les restrictions d'électricité

Jamais l'avertissement sur le décalage entre la rédaction d'un editorial et sa parution n'a été aussi valable que ces temps derniers et ce ne semble pas devoir se modifier. Au moment où je parlais des solutions apportées à Marseille un accord était intervenu dans des conditions particulièrement satisfaisantes, depuis il fut question de fermeture immédiate de quatre jours englobant le samedi et le dimanche. Des démarches pressantes écartèrent ce danger immédiat et en ce moment — je parle pour moi et non pour mes lecteurs — il semble que la formule est de trois jours de fermeture avec trois séances par jour. Les cinémas appliquent ce régime qui n'a pas encore été annoncé dans la presse et comme Paris marche — en exclusivité sur le régime d'un jour de fermeture un jour à une seule séance et les autres à deux séances, on peut envisager qu'avant même la parution de ce numéro, l'accord entre les administrations et comités intéressés ait fait admettre ou imposer une formule nouvelle, nous y reviendrons.

R. M. A.

Noël et surtout *Les Anges du Pêché* avaient mis Renée Faure au premier plan. On connaît ses possibilités d'ingénue, son charme extrême, on ne s'attendait peut être pas à tant de diversité. Dans *Béatrice*, elle fait une démonstration assez inattendue: Elle peut aisément remplacer Danielle Darrieux et la battre sur son propre terrain. Mieux que jolie, plus que fine, sensible à l'extrême, Renée Faure fera dans le cinéma ce qu'elle voudra et il semble que les producteurs aient compris qu'avec elle ils ont fait une des découvertes les plus intéressantes que notre art-métier ait connue.

R. M. A.



**APYI**  
LA PUBLICITÉ  
CINÉMATOGRAPHIQUE  
par  
**LAFFICHE**  
DÉCORATION  
3, RUE MONTEVIDEO  
TEL. D. 28-14

# LE FORMAT RÉDUIT

## POUR UN SON MEILLEUR

Il est indéniable qu'en format standard, et principalement en format réduit, la qualité de l'enregistrement des films doublés est de beaucoup supérieure aux films français où parfois même certains passages sont incompréhensibles.

L'exploitant, qui a fait un gros effort de publicité pour le rendement d'un de ces films, constate amèrement qu'il a obtenu le but contraire qu'il s'était fixé. Sans doute par la publicité qu'il aura faite par le nom de la vedette, par le titre de la super production, aura-t-il eu davantage de spectateurs, mais la défektivité du son, l'incompréhension de certains passages fera fuir les clients qui se seront laissés tenter, ceux-là même qu'il aurait été intéressant de retenir pour augmenter le noyau des habitués.

Il n'est pas question d'incriminer le format de la pellicule, ni les défauts qui lui sont propres, puisque la plupart des films doublés sont impeccables.

La vérité, et il faut le reconnaître, c'est que la technique de l'enregistrement direct de la bande standard n'a fait aucun progrès depuis dix ans, alors qu'on est arrivé à une technique du doublage qui est absolument parfaite.

Étudions tout d'abord quels sont les procédés utilisés pour la réduction des bandes standard en 16 m/m.

Le premier système qui a été employé et qui vient immédiatement à l'esprit est la réduction photographique, mais alors que le rapport de réduction dans le sens de la longueur est nettement défini, puisqu'il faut inscrire 45 cm. de pellicule standard sur 18 cm. de pellicule format réduit, afin de ne pas réduire dans de trop grosses proportions le niveau de sortie de la cellule, ce qui conduirait à la nécessité de construire des amplis particulièrement poussés comme gain et d'un prix de revient très élevé, on a voulu conserver le maximum de largeur à la piste sonore.

Une de nos grandes maisons de construction d'appareil de tirage a résolu le problème en inclinant l'objectif de réduction (sic), ce qui, bien entendu, augmentait la largeur de l'inscription, mais n'importe quel photographe amateur se demandera avec juste raison, comment la mise au point bonne d'un côté de la piste le sera-t-elle de l'autre côté. Tout le problème est là.

On s'est contenté d'une solution moyenne en faisant la mise au point au milieu, et le reste allait comme ça pouvait.

Outre la distorsion par production d'harmonique impair il y avait une atténuation considérable des aigus et il ne pouvait être question de correction pour compenser les pertes de laboratoire.

Puis on a utilisé des objectifs avec des lentilles corrigées et enfin, depuis peu de temps,

on procède au réenregistrement des bandes et on est arrivé à une amélioration considérable, distorsion linéaire, perte ou laboratoire, tout cela peut être mesuré et corrigé, il n'y a plus de distorsion par harmonique impair provoquée par les objectifs, mais il n'en est pas moins vrai qu'on ne peut rendre excellent un enregistrement mauvais.

Quels sont les avantages de l'enregistrement direct ?

A notre avis, il n'y en a aucun. Certains vous diront que celui-ci donne plus de réalisme à la scène et que l'enregistrement des paroles dites pendant l'action sont plus vraies qu'en doublage. Nous ne le croyons pas. Il y a tout d'abord l'emplacement du micro, on ne donne plus assez au son l'importance qu'il mérite.

Si on considère le processus normal pour tourner une scène, on constate que l'opérateur de prise de vues commence à régler ses lumières et lorsqu'il a terminé, l'ingénieur du son se demande : où va-t-il placer son micro ? Ce n'est pas qu'il ignore la position correcte, mais bien souvent celui-ci se trouve dans le champ de la caméra ou bien, avec sa perche, il fait des ombres sur la scène que l'on va tourner, ou bien, de par la construction des décors, il se trouve en un point tel que la résonance ou la réverbération rendront complètement inintelligible l'enregistrement.

Pour rendre vrai une scène, il est indispensable d'avoir un son mat ou bien un son avec une durée de réverbération plus ou moins longue ou bien même quelquefois avec de l'écho. Une scène de cathédrale enregistrée dans un studio sourd est lamentable, une scène d'extérieur enregistrée dans un studio où il y a de l'écho, est aussi lamentable. Que dire des extérieurs pris réellement en extérieur où le vent qui frappe le micro déchaîne des coups de canon sur le galvanomètre !

On enregistre toujours la musique dans un auditorium avant de tourner la scène, c'est ce qu'on appelle un play back, et l'on prend toutes les précautions nécessaires sur l'acoustique, sur la position du micro, sur la place des musiciens, on n'est ni gêné par les décors, ni gêné par l'opérateur de prise de vues. Pourquoi ? Simple parce que le résultat serait lamentable autrement, et ce qui est vrai pour la musique est vrai pour la parole et vrai pour n'importe quel enregistrement.

Nous savons que ce que nous demandons est une véritable révolution dans le cinéma et non seulement les films français en 16 m/m seraient excellents, mais le standard aussi. Il faut doubler tous les films, enregistrer un son témoin quelconque pour détecter le doublage et après que le film aura été terminé, passer à l'auditorium où, avec les mêmes artistes, le son sera enregistré. Nous sommes persuadés qu'avec les moyens actuels : chambre d'écho,

filtre de bande, emplacement exact du micro, nous arriverions à une qualité surprenante. La difficulté du doublage d'un film étranger réside dans le texte. Il faut que la traduction intégrale ou non corresponde au mouvement des lèvres et c'est ce qui, bien souvent, justifie un dialogue quelconque.

Nous avons constaté que l'enregistrement de la musique du film *LA SYMPHONIE FANTASTIQUE* était excellent. La raison en est simple, c'est parce que celui-ci a été enregistré indépendamment des prises de vues et dans des conditions qui ont été définies uniquement par l'ingénieur du son, dans une salle où l'acoustique convenait aux 300 musiciens et aux 200 choristes. La qualité obtenue aurait été impossible autrement.

Nous savons que nous demandons beaucoup uniquement pour l'amélioration de la qualité sonore du format réduit, mais nous sommes persuadés que dans un avenir plus ou moins long, tous les films seront doublés et on constatera une qualité de son irréprochable en 35 m/m et en 16 m/m.

R. B.

## Le Courrier du 16 m/m

Nous commençons aujourd'hui la parution de cette rubrique.

Ce courrier étant d'intérêt professionnel général et n'ayant aucun rapport avec les habituels « Petits Courriers » nous avons décidé de ne pas publier le nom de nos correspondants, certaines questions posées pouvant pour l'intéressé être gênantes vis à vis de la concurrence. Il nous a paru préférable de résumer la question afin que chacun puisse en faire son profit.

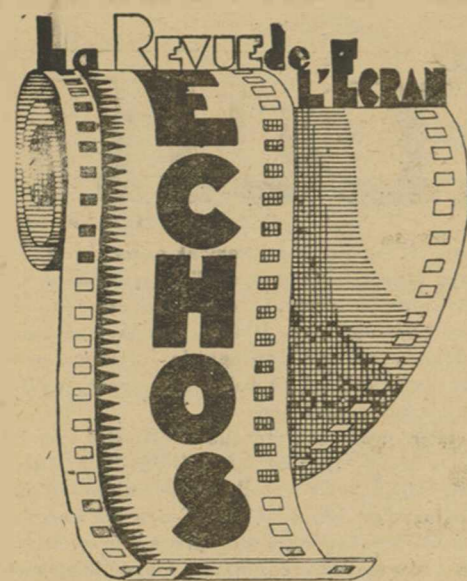
Toute correspondance se rapportant à ce courrier est à adresser à la REDACTION DE LA « REVUE DE L'ECRAN »: 43, Boulevard de la Madeleine à Marseille avec la mention très apparente : COURRIER DU 16 m m.

Je serais très désireux que vous me donniez des renseignements sur la question suivante : Mon matériel sonore me donne un son convenable, mais j'ai remarqué que l'on entend très mal les basses.

Cela peut provenir de plusieurs causes : 1° l'ampli, dans ce cas, seul un spécialiste peut y apporter remède ; 2° le haut-parleur, il est indispensable que le baffle soit de dimensions suffisantes et autant que possible fixé au sol ; 3° le voltage de l'excitation, si votre excitatrice est survoltée vous devez avoir des aigus dominants.

Essayez de dévolter l'excitation et de fixer solidement votre baffle de haut-parleur au sol, si le résultat n'est pas probant cela vient de l'ampli.

# LES GRANDES MARQUES DU CINEMA



12

## ON TOURNE A NICE...

Marcel Carné a retrouvé Paris aux Studios de la Victorine où se poursuit la réalisation de son film *Les Enfants du Paradis*. Les principaux interprètes : Arletty, Jean-Louis Barrault, Pierre Brasseur, Marcel Herrand, Pierre Renoir et Maria Casarès ont rejoint à Nice leur metteur en scène.

On tourne la première époque et tous les personnages ont rajeuni de quelques années. Debureau n'est encore que Baptiste, un rêveur, un « tombé de la lune » ; Frédéric Lemaitre : un très jeune homme convaincu de son génie, et le « dandy du crime », l'écrivain public Lacenaire ; un rimeur s'essayant à de menus larcins en attendant de satisfaire ses instincts meurtriers. La belle Garance (Arletty) gagne sa vie en incarnant la Vérité dans une baraque de cette joyeuse kermesse du Boulevard du Crime où le bon peuple de Paris vient oublier ses soucis, mais sa nuit, trop chievement mesurée, parait une escroquerie.

## PLUS DE CENT DANSEURS ET DANSEUSES.

Ces jours derniers, une fête splendide, un des clous du *Bossu*, que tourne Jean Delannoy et dont Pierre Blanchar (le Chevalier de Lagardère) est la vedette, décala ses fastes dans les jardins du Palais-Royal, reconstitués au studio des Buttes-Chaumont par R. Renoux et S. Pinonoff, un des plus grands ensembles réalisés jusqu'à ce jour dans un studio. Sur une scène immense, plus de cent danseurs et danseuses costumés en sauvages... très XVIII<sup>e</sup> siècle, le chef orné de plumes multicolores, le visage couvert de masques offrayants, brandissant des haches, luttèrent en dansant ! contre les marins de la Compagnie du Mississippi venus défendre les sauvageonnes contre la colère de leurs seigneurs et maîtres. Réglé par Constantin Tcherkass, maître de ballet de l'Opéra-Comique, ce ballet fut exécuté avec brio devant le Régent (Jean Marchat), Aurore de Gaylus (Yvonne Gaudin), Gonzague (Paul Bernard) devant les grandes « vedettes » de l'époque, l'abbé Dubois, le financier Law, M. d'Argenson, la foule des courtisans et des jolies femmes. Le dialogue incisif, pétillant d'esprit de Bernard Zimmer, par ses réparties inattendues, donnera un prix particulier à ces scènes grandioses et somptueuses.

Réalisé par Maurice Gleize, *Graine au Vent* consacre définitivement le talent unique d'une fillette de douze ans et aussi un genre que le cinéma français avait jusqu'ici négligé au profit de firmes étrangères.

C'est le jeune compositeur Jean Hu-beau qui a écrit la musique de ce film peu banal.

## CRIME A LA P. J.

Un cadavre vient d'être découvert dans les locaux mêmes de la P. J., à l'étage des cabinets des inspecteurs. On se perd en conjectures au sujet de ce crime audacieux. La victime est une jeune fille prénommée Cécile. C'est le célèbre Commissaire Maigret, le policier à « l'intuition » accompagné de son inséparable Lucas, qui a été chargé de l'enquête.

Cette histoire singulière, tirée du roman de Georges Siménon, a permis à Maurice Tourneur de réaliser le film policier le plus sensationnel, le plus riche en surprises : *Cécile est Morte*. C'est une nouvelle production Continental Films, un film étonnant riche en surprises et rempli d'humour. *Cécile est Morte* passe en exclusivité à « l'Olympia » depuis le Mercredi 8 Mars.

## Lorsqu'on parle de... 'L'ESCALIER SANS FIN'

« ... Des passages remarquablement réussis jalonnent la réalisation de ce film où l'on trouve généralement les qualités de Georges Lacombe, celles de son opérateur Christian Matras et « et celles d'une équipe d'interprètes qui « ne méritent que des éloges... »

Hélène GARCIN dans *Aujourd'hui*.

## ALEXANDRE RIGNAULT NATURELLEMENT

A. Rignault qui triompha au Théâtre Montparnasse dans le rôle de l'Ogre dans *Le Grand Poulet* joua dans *Coup de Tête*, le film que réalise actuellement René Le Hénaff un rôle d'entraîneur sportif fort sympathique. Voilà qui change cet excellent comédien de ses dernières créations. Ces temps derniers en effet on ne lui a confié que des rôles antipathiques. Aujourd'hui aux côtés de Pierre Mingand, Alerme, Jean Tisseur et Joselyne Gaël, il reprend sa revanche dans un film d'action et d'humour.

## ON A JOUE « ESTHER » DEVANT LA CAMERA

Poursuivant la réalisation de *Échec au Roy*, Jean-Paul Paulin vient de tourner au studio François 1er les scènes de la première représentation d'*Esther* de Jean Racine, au Collège de Saint Cyr. Dans un splendide décor tous les principaux artistes du film étaient réunis : Odette Joyeux, Lucien Baroux, Gabrielle Dorziat, une étonnante Marfame de Maintenon, Maurice Escande, un majestueux Roi Soleil, Georges Marchand, Catherine Morgate, Madeleine Rousset, Jacqueline Ferrière et Jacques Varennes.

## RECORD DE VICHY

Les Aventures Fantastiques du Baron Munchausen bat tous les records d'affluence et de recettes à Vichy. En 3 semaines le Cinéma « Lux » a enregistré 437.989 francs, chiffre jamais atteint par aucun Cinéma de Vichy même par ceux possédant un nombre de places plus important.

## ANONCES

10 Francs la ligne

A VENDRE bas prix ampli harmonie Radio. Ecrire Revue N° 99.

**LA REVUE DE L'ECRAN**  
43, Boulevard de la Madeleine  
Tél. N. 26.82.  
R. C. Marseille 76.236.  
**MARSEILLE**

Edition A (Corporative)  
Directeur Propriétaire : A. de Masini  
Secrétaire Général : R.-M. Arlaud.  
Secrétaire Rédaction : Gef Gilland  
Abonnements l'An : France : 70 Frs.  
Editions A et B couplées : 195 Frs.  
C. C. P. A. de Masini, Marseille 46.662

Le Gérant : A. de MASINI.

Imprimerie MISTRAL. - Cavailhon.

<p>17, Boulevard Longchamp MARSEILLE Tél. N. 48-26 51, Rue Alsace TOULOUSE Tél.: 254-23</p>	<p><b>ALBA - FILMS</b> 60, Bd Longchamp Tél. : N. 00.55 Chèques Postaux 844.95 MARSEILLE</p>	<p><b>AGENCE MERIDIONALE DE LOCATION DE FILMS</b> 50, Rue Sénac Tél. Lycée 46-87</p>	<p>53, Rue Consolat Tél. : N. 27-00 Adr. Télég. GUIDICINE</p>	<p><b>FRANCE ACTUALITES</b> 113, Bd Longchamp Tél. : N. 57-24 MARSEILLE</p>
<p><b>FERNAND MERIC</b> 75, Bd Madeleine TÉL. N. 62-14</p>	<p><b>FILMS M. MEIRIER</b> 32, Rue Thomas Téléphone N. 49-61</p>	<p>LES FILMS DE PROVENCE 131, Boulevard Longchamp Tél. N. 42-10</p>	<p><b>ROBUR FILM</b> Maison Fondée en 1926</p> <p><b>J. GLORIOD</b> 44, Rue Sénac Tél. Lycée 32-14</p>	<p><b>SOCIETE SIRIUS</b> AGENCE DE MARSEILLE 53, Boulevard Longchamp Tél. N. 50-80</p>
<p><b>REGINA</b></p> <p><b>DISTRIBUTION</b> 54, Boulevard Longchamp Tél N. 16-13 - Adresse Télég. REGIDISTRI MARSEILLE</p>	<p><b>GUY-MAIA FILMS</b></p> <p>44, Boulevard Longchamp Tél. : N. 15.00 15.01 Télégrammes : MAIAFILMS</p>	<p><b>PATHE - CONSORTIUM - CINEMA</b> 90, Boulevard Longchamp Tél. N. 15-14 15-15</p>	<p>EXCLUSIVITE DES GRANDS FILMS <b>JEAN CINEA FILM</b> MARSEILLE 81, Rue Sénac 81</p>	<p><b>EUDNOS FILM</b> SCFD DISTRIBUTION 20, Cours Joseph Thierry, 20 Téléphone N. 62</p>
<p><b>HELIOS FILM</b> DISTRIBUTION 117, Boulevard Longchamp TÉL. N. 62-59</p>	<p><b>FILMS CHAMPION</b></p> <p>76, Boulevard Longchamp Téléphone N. 64-19</p>	<p><b>Les Films ORION</b> Anciennement <b>Les Films LÉON WORMS</b> 120, Boulevard Longchamp Tél. N. 11-60</p>	<p><b>FILMS Angelin PIETRI</b> 76 Boulevard Longchamp Tél. N. 64-19</p>	
<p><b>PRODIEX</b></p> <p><b>D. BARTHES</b> 73, Boulevard Longchamp, 73 Téléphone N. 62-80</p>	<p><b>CINE RADIUS</b> SELECTION des œuvres EXCLUSIVITES 130, Boulevard Longchamp Téléphone N. 38-16 (2 lignes)</p>	<p><b>AGENCE DE MARSEILLE</b> 109, Boulevard Longchamp Tél. Nat. 65-96</p>	<p><b>ALLIANCE CINEMATOGRAPHIQUE EUROPEENNE</b> 52, Boulevard Longchamp Tél. : N. 7-85</p>	<p><b>LES FILMS SPHINX</b> 39, Boulevard Longchamp Tél. Nat. 27-46</p>
<p>50, Rue Senac, 50 Tél. Lycée 46-87</p>		<p><b>AGENCE MARSEILLE</b> 102, Bd LONGCHAMP Tél.: National 06-76 et 27-51</p> <p><b>AGENCE DE TOULOUSE</b> 31, RUE BOULBONNE Tél.: 276-15.</p>	<p><b>AGENCE DE MARSEILLE</b> 43, Rue Sénac Tel. Lycée 71-89</p>	<p><b>TOBIS</b> AGENCE DE MARSEILLE</p>

# ET LES AGENCES REGIONALES



# ADRESSES

## TECHNIQUE • ORGANISATION • MATERIEL



"SCODA"  
LA FAUTRUILLE DE QUALITE  
Usine à Marseille  
Ets RADIUS, 130, Bd Longchamp

POUR VOS  
FOURNITURES  
ADRESSEZ-VOUS  
aux ETABLISSEMENTS  
**Charles DIDE**  
85 Rue Pongate MARSEILLE  
Tél. : 76-60  
AGENT DU  
MATERIEL  
SONORE  
AGENT DU MATERIEL  
ARMOISES SIMPLEX

TAMBOURS POUR  
**Ernemann - Nitzsche**  
Mip - Aubert - Etoile  
Gaumont - Simplex  
Kalle

**CINE-TECHNIQUE**  
20, RUE CAFFARELLI  
TOULOUSE. — Tél. 230-94

PROJECTEURS - LANTERNES  
EQUIPEMENTS SONORES



SYSTEME ALANGIUM TUBIS  
SIEMENS FRANCE  
1 BOULEVARD LONGCHAMP  
TEL. N. 54-43

Cinéma Cinématographique  
Cabine - Laboratoire  
Parlant format réduit  
"BL 16"  
DEMANDEZ NOTICE  
**MADIAVOX**  
17-14, RUE ST-LAMBERT  
TEL. : D'APRÈS 84.91  
MARSEILLE



AGENTS GENEVAUX  
Etabl. **RADIUS**  
130, Bd LONGCHAMP  
TEL. : N. 38-16 et 38-17

Tout le MATERIEL  
pour le CINÉMA  
**CINÉMATELEC**  
10, Bd LONGCHAMP  
MARSEILLE  
TEL. : N. 00-66  
Reparations Mécaniques  
Entretien - Dépannage



CONTROLES  
AUTOMATIQUES  
Agence Sud-Est  
**CINÉMATELEC**  
10, Bd LONGCHAMP  
MARSEILLE

à l'entr'acte...  
**PIVOLO**  
le bâton glacé  
savoureux et  
avantageux.

58, rue Consolat  
Tél. N. 23-91. MARSEILLE

LECTEURS DE SON



SYSTEME SONORE  
"DT. 40"  
Ets. **FRANÇOIS**  
GRENOBLE Tél. 26-24

TUBES-LUMINEUX  
**NÉO-NÉON**  
CONFIEZ VOS ÉCLAIRAGES  
INTERIEURS & EXTERIEURS  
—A—  
**ERNEST DELMART**  
*Alain-Vassier*  
12, Boulevard des Neiges  
— MARSEILLE —

**Lumière & Son**

55 Bd de la Liberté - Tél. N. 55-48  
PARIS - MARSEILLE

Tout matériel cinéma

projection  
amplification  
sonorisation  
dépannage  
installation  
transformation

**CHARLES DUCARRE**  
Agent Général  
de la Revue de l'Ecran  
pour la Suisse  
Kursaal 25 - Montreux  
(Suisse)

Ets **BALLENCY**  
Constructeur  
TRANSFORMATIONS  
ET REPARATIONS  
TOUT LE MATERIEL  
DE  
**CINÉMA**  
AU PRIX DE GROS  
16 RUE VILLENEUVE 131-93  
TEL. : N. 62-62

POUR VOS CLICHES  
ET VOS DESSINS.

Consultez  
LA S<sup>e</sup> DES  
*Photographeurs  
Réunis*  
71 RUE D'ARDES - MARSEILLE

L'IMPRIMERIE  
au service  
DU CINÉMA  
**MISTRAL**  
C. SARNETTE U  
Successeur  
à **CAVAILLON**  
Téléphone 20.

**CINE-ARC**  
CONCESSIONNAIRE EXCLUSIF  
POUR LE SUD-EST ET LA CORSE

CHARBONS CIPLARC  
**SIEMENS**

LANTERNES STRONG  
ET CIPLA  
OPTIQUE BUSCH  
ACCESSOIRES  
NICE  
Rue Melchior de Vogué - Tel. 871-85

CHARBONS DE PROJECTION  
LAMPES ELECTRIQUES  
APPAREILLAGE



**Sté Française AEG**  
5, RD NATIONAL, MARSEILLE  
TEL. : N. 54-56

**SIEMENS - FRANCE**  
S. A.  
DEPARTEMENT

**KLANGFILM - TORIS**  
1, Bd Longchamp  
MARSEILLE TEL. : N. 54-43

## LES GRANDES FIRMES FRANÇAISES DE PRODUCTION



3, Bd Victor Hugo, 3  
Tél. 896.95 NICE

SOCIETE  
DE PRODUCTION  
et DE DOUBLAGE  
DE FILMS

24, Allées Léon Gambetta  
MARSEILLE